

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS PRISES EN SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2013

Le neuf juillet deux mil treize à 20 heures 30 s'est réuni le conseil municipal des Avenières en Mairie, sous la présidence de son Maire en exercice Monsieur Gilbert MERGOUD.

Mesdames et Messieurs les Conseillers :

Etaient présents : Gilles ALMASIO, Denise CORTEY, Marie-France COTTET, Guillaume FAVIER, Valérie GEYNET, Josiane GIPPET, Colette GREPAT, Philippe GUYON, Henri MIEGE, Chantal MOLY, Roger MORNEY, Maurice NICOLAS, Jean-Charles PASTORINO, Chantal REY, Joao SANTOS, Maryvonne SARAMITO, Alain SOCIE.

Etaient absents ayant donné pouvoir : Chantal BELLIN à Chantal MOLY, Sébastien DREVET à Alain SOCIE, Raymond HERBEPIN à Gilbert MERGOUD, Marie-Thérèse PASTORINO à Maryvonne SARAMITO, Fabienne RETY à Jean SANTOS.

Etaient absents et excusés: Marie-Catherine LAMIRAL, Nathalie MARGAIN, Jacky RAVAZ

Etait absent : Yvon THENAULT.

Date de convocation : Mardi 2 juillet 2013

Les Conseillers présents, soit 18 à l'ouverture de la séance représentant la majorité des membres en exercice qui sont au nombre de 27, ayant atteint le quorum, il a été procédé à l'ouverture de la séance et à la nomination de secrétaires élus parmi les Conseillers, à savoir Colette GREPAT, Philippe GUYON. Ces derniers acceptent.

Approbation du procès-verbal de séance du conseil municipal du 11 juin 2013

VOTE
POUR A L'UNANIMITE

- *Affichage des délibérations le 14 juin 2013 pour être rendues exécutoires.*
- *Affichage le 14 juin 2013 du compte-rendu des délibérations prises en séance.*
- *Transmission du procès-verbal de séance aux conseillers le 2 juillet 2013 par mail et par courrier pour les conseillers dépourvus d'adresse électronique.*

Approbation de l'ordre du jour du conseil municipal du 9 juillet 2013

VOTE
POUR A L'UNANIMITE

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de séance du conseil municipal du 11 juin 2013
- Approbation de l'ordre du jour du conseil municipal du 9 juillet 2013

I . ASPECT FINANCIER

- 2013-4-1 Décision modificative budgétaire n°1 – Budget général
- 2013-4-2 Attribution de subventions aux associations
- 2013-4-3 Réajustement des tarifs du restaurant scolaire (01/08/2013)

2013-4-4 Admission en non valeur d'un titre de recettes (Exercice 2012)

II. ASPECT REGLEMENTAIRE

2013-4-5 Médiathèque – Modification des horaires d'ouverture au public

III. PATRIMOINE

2013-4-6 Cession de l'immeuble sis 3 rue du Capitaine Micoud (ancienne caserne de gendarmerie)

2013-4-7 Servitude d'écoulement des eaux pluviales et droit de branchement au profit du fonds servant
– Le Rubat (Consorts ROUSSET)

IV. QUESTIONS DIVERSES

INFORMATIONS

- Décisions prises par le Maire en vertu de la délégation de pouvoirs depuis le conseil municipal du 26 mars 2013 (**Annexe 1**)
- Cérémonie du 14 juillet 2013

DELIBERATIONS

I. ASPECT FINANCIER

2013-4-1 Décision modificative budgétaire n°1 – Budget général

Divers ajustements de crédits sont nécessaires à la réalisation des dépenses – recettes pour l'année 2013 du budget général.

Fonctionnement		Dépenses	Recettes
6065-321	Livres disques... (médiathèques...)	720 €	
7062-321	Redevances et droits à caractère culturel		720 €
	Total	720 €	720 €
Investissement		Dépenses	Recettes
	Op n° 223 : Travaux divers		
2313-223-01	Constructions	-17 000 €	
	Op n° 303 : Accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite		
2313-303-01	Constructions	17 000 €	
	Total	0 €	0 €

Il convient de délibérer pour autoriser le Maire à effectuer ces opérations.

VOTE

POUR A L'UNANIMITE

2013-4-2 Attribution de subventions aux associations

L'Adjoint aux Finances propose d'adopter les subventions validées par la commission finances du 27 juin 2013 telles que présentées ci-dessous :

Associations	Voté 2012	Réalisé 2012	Proposition 2013
CULTURE			
Croqueurs de pommes			50,00
Groupe d'études historiques	200,00	200,00	200,00
Synfonia	700,00	700,00	700,00
Alta Voce	100,00	100,00	100,00
Alta Voce (subvention exceptionnelle)	200,00	200,00	200,00
DIVERS			
Amicale du Personnel (arbre de Noël)	1 400,00	1 400,00	1 400,00
Amicale du Personnel	340,00	340,00	340,00
FNACA	110,00	110,00	110,00
SCOLAIRE			
D.D.E.N. (section Les Avenières)	80,00	80,00	80,00
Collège Arc en Ciers (voyages linguistiques)	400,00	400,00	200,00
Sou des Ecoles CURTILLE	150,00	150,00	150,00
SOCIAL			
ADMR	3.000,00	3.000,00	3.000,00
SPORTS			
Aikido	230,00	230,00	230,00
UB2A (Basket)	700,00	700,00	700,00
Club nautique	100,00	100,00	100,00
Cyclotouristes Avenières Morestel	200,00	200,00	200,00
H.O.C. annuelle	1 600,00	1 600,00	1 600,00
H.O.C. nettoyage	1 525,00	1 525,00	1 525,00
Judo Club	700,00	700,00	700,00
CENTRE SOCIAL JEAN BEDET :			
Action Jeunes	12 300,00	12 300,00	12 300,00
Action jeunes intercommunale (compens CCPC)	7 667,00	7 667,00	7 667,00
Garderie périscolaire du matin	500,00	500,00	500,00
Garderie périscolaire de Buvin	500,00	500,00	500,00
Halte garderie fonctionnement	6 800,00	6 800,00	6 800,00
Halte garderie (ménage)	6 337,00	6 337,00	6 350,00

Il convient de délibérer pour approuver ces propositions et autoriser le Maire à verser ces subventions.

VOTE
POUR A L'UNANIMITE

2013-4-3 Réajustement des tarifs du restaurant scolaire (01/08/2013)

Par décret n° 2006-753 du 29 juin 2006, la réglementation relative aux prix de la restauration scolaire est modifiée. Désormais, les collectivités territoriales ont la faculté de déterminer le prix de la cantine scolaire en fonction du coût, du mode de production des repas et des prestations servies.

Pour rester dans des limites raisonnables d'augmentation tout en prenant en compte la réalité des coûts de revient pour la collectivité, le Maire propose de fixer, à compter du 1er août 2013, les tarifs des repas comme suit :

- 3.70 € (au lieu de 3.60 €) pour les enfants, ce qui représente une augmentation de 1.60 € par mois pour un enfant qui déjeune au restaurant scolaire tous les jours (4 repas/semaine x 0.10 €),
- 5.90 € (au lieu de 5.80 €) pour les adultes.

Il convient de délibérer pour valider et appliquer ces tarifs à compter du 1er août 2013 ainsi qu'à autoriser le Maire à signer tous actes et documents relatifs à la présente délibération.

VOTE		
POUR : 22	CONTRE : 1 Guillaume FAVIER	ABST. : 0

2013-4-4 Admission en non valeur d'un titre de recettes (Exercice 2012)

Le Maire informe le conseil municipal du courrier de Monsieur le Trésorier des Avenières en date du 5 juin 2013 exposant l'impossibilité de recouvrement du titre de recettes n°25 de 286.76 € émis le 6 février 2012.

Le Maire propose d'annuler ce titre, d'admettre en non-valeur la somme de 286.76 € et d'inscrire en dépenses au budget de l'exercice en cours de la Commune les crédits nécessaires à cette opération.

Il convient d'approuver ces propositions et autoriser le Maire à signer tous actes et documents relatifs à la présente délibération.

VOTE
POUR A L'UNANIMITE

II. ASPECT REGLEMENTAIRE**2013-4-5 Médiathèque – Modification des horaires d'ouverture au public**

Les élèves des écoles primaires encadrés par leurs professeurs ont accès à la médiathèque en dehors des horaires d'ouverture au public pour des animations et des prêts de documents.

Pour renforcer ce service, le Maire propose, pour pouvoir accorder une demi-heure supplémentaire aux élèves le vendredi matin, de modifier les horaires d'ouverture au public de la médiathèque le vendredi après-midi à compter du 1^{er} septembre 2013 : ouverture de 16h00 à 18h00 (au lieu de 16h00 à 18h30).

Il convient de délibérer pour approuver ces modifications et autoriser le Maire à signer tous actes et documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

VOTE
POUR A L'UNANIMITE

III. PATRIMOINE**2013-4-6 Cession de l'immeuble sis 3 rue du Capitaine Micoud (ancienne caserne de gendarmerie)**

Vu la délibération en date du 14 décembre 2010 approuvant le principe de cession de la caserne de gendarmerie située 3 rue du Capitaine Micoud dès que celle-ci sera vacante,

Vu la délibération prise le 11 juin 2013 constatant la désaffectation et le déclassement des locaux de ladite caserne,

Vu l'Avis de France Domaine en date du 22 mars 2013 évaluant le bien à 584 000 €,

Le Maire propose de vendre à la SEMCODA le tènement immobilier correspondant au cadastre section AC n° 1228 (03a 22ca), 1230 (03a 98ca), 1232 (11a 00ca) et 1233 (02a 19ca) pour une contenance totale de 20a 39ca, moyennant le prix de 600 000 €.

Il convient de délibérer pour approuver cette proposition, autoriser le Maire à signer tous actes et documents relatifs à la présente délibération et à payer tous les frais s'y afférant.

VOTE
POUR A L'UNANIMITE

2013-4-7 Servitude d'écoulement des eaux pluviales et droit de branchement au profit du fonds servant – Le Rubat (Consorts ROUSSET)

Le Maire expose que la Commune bénéficie en pratique d'une servitude de passage d'une canalisation sur les parcelles cadastrées section AE n°136, 137 et 138, appartenant à Messieurs Henri et Yves ROUSSET, pour l'évacuation des eaux pluviales du Rubat. Pour pouvoir entreprendre à l'avenir des travaux d'entretien et de réparation des installations existantes, il est nécessaire de régulariser cette situation par acte notarié.

Le Maire propose au conseil municipal

- d'accepter la servitude de passage d'une canalisation pour l'écoulement des eaux pluviales de la Commune, consentie par Messieurs Henri et Yves ROUSSET à titre gratuit sur leurs parcelles cadastrées section AE n°136, 137 et 138,
- d'accorder un droit de branchement sur le réseau communal d'eaux pluviales au profit du fonds servant.

Il convient de délibérer pour approuver ces propositions et autoriser le Maire à signer tous actes et documents relatifs à la présente délibération.

VOTE
POUR A L'UNANIMITE

IV. QUESTIONS DIVERSES

- Résultats du tirage au sort des jurés d'assises

Tirage au sort réalisé en Mairie des Avenières le 03/07/2013 en présence du Maire des Avenières, d'Andrée LABROSSE, du service Affaires générales et état-civil, de Mme Annie POURTIER, Maire du Bouchage:

- Pour la commune des Avenières :
 - ↔ Christine GIRARD
 - ↔ Antonio PEREIRA
 - ↔ Eric PETROZZI
 - ↔ Lydia DAMIANI
 - ↔ Jeffrey MACHADO
 - ↔ Corine BOUVIER-GARZON
 - ↔ Gérard MIOCH
 - ↔ Françoise BAZIRE épouse DUTREDEZ
 - ↔ Alain ROCHE
 - ↔ Thierry ARMANET

- Pour la commune du Bouchage :
 - ↔ Gabriel FULLER
 - ↔ Christian PERRIER
 - ↔ Raphaël DESMONANS
 - ↔ Elisa LEMONIER
 - ↔ Sébastien PERRAUD

INFORMATIONS

- Décisions prises par le Maire en vertu de la délégation de pouvoirs depuis le Conseil municipal du 26 mars 2013 (**Annexe 1**)
- Feu d'artifice le 13 juillet 2013
- Cérémonie du 14 juillet 2013
- Matinée inaugurale du sentier *Envirhona* le Samedi 27 Juillet 2013

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.

Fait aux Avenières, le 11 juillet 2013
Le Maire,
Gilbert MERGOND

Liste des annexes :

- Annexe n°1 : Liste des décisions prises par le Maire en vertu de sa délégation de pouvoirs depuis le conseil municipal du 26/03/2013